

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil seize, le 3 novembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Monique DINET, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Laurent BROCHET à Marie Lise LHOMET, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Monique DINET à Thierry MARCJAN, Cédric PERRIN à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 octobre	Le 28 octobre	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-08-06 Budget général-Décision Modificative n°3

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2016-03-13D relative au vote du BP 2016 du budget général ;

Vu la délibération n°2016-04-03 relative à la décision modificative n°1 ;

Vu la délibération n°2016-07-18 relative à la décision modificative n°2 ;

Il convient de procéder aux écritures suivantes :

Changements d'imputation :

- Régularisation du paiement des réparations de réseaux de la ZAC des Chauffours

Fonctionnement : Chap 011: Dépenses : compte 615232 : - 3 176.00 €

Fonctionnement : Chap 67: Dépenses : compte 6743 : + 3 176.00 €

- Régularisation de la subvention covoiturage perçue à la section Investissement à ré-imputer en section Fonctionnement :

Investissement : Chap 13 : Dépenses : compte 1311 : + 1 160.40 €

Investissement : Chap 21 : Dépenses : compte 2111 : - 1 160.40 €

Fonctionnement : Chap 77 : Recettes : compte 774 : + 1 160.40 €

Augmentations de crédits :

- Suite à des dépenses à honorer sur le chapitre 011 d'ici le 31/12/2016, il convient d'augmenter les crédits en dépenses de l'ordre de 90 124 €

Fonctionnement : Chap 011 : Dépenses (cf. détail tableau ci-dessous) + 90 124.00 €

- Suite au courrier du SMTC en date du 18/08/2016, sollicitant les membres du SMTC à verser une contribution permettant d'apurer la situation 2014 (pour mémoire : déficit figurant au CA 2014 (-1 298 985) réduit à 983 526 lors du vote du BS 2015),
Il convient d'augmenter les crédits au chapitre 65 :

Fonctionnement : Chap 65 : Dépenses : compte 65541 + 132 506.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **d'approuver la décision modificative n°3 du Budget Général selon le tableau ci-dessous**

90053

Code INSEE

Communauté de Communes du Sud Territoire

Budget Général (60000)

DM n°3 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

augt°crédits CHAP11/chgt imput°sub covoiu/régul a

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611-020 : Eau et assainissement	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60612-020 : Énergie - Électricité	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60631-020 : Fournitures d'entretien	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-020 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	3 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633-822 : Fournitures de voirie	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6064-020 : Fournitures administratives	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-824 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615231-822 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615232-90 : Entretien et réparations réseaux	3 176,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-617-90 : Etudes et recherches	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 176,00 €	93 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65541-020 : Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00 €	132 506,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	132 506,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6743-90 : Subventions de fonctionnement (versées par groupement)	0,00 €	3 175,92 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	3 175,92 €	0,00 €	0,00 €
R-774-023 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 160,40 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 160,40 €
Total FONCTIONNEMENT	3 176,00 €	228 981,92 €	0,00 €	1 160,40 €
INVESTISSEMENT				
D-1311-023 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	1 160,40 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	1 160,40 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-023 : Terrains nus	1 160,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 160,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 160,40 €	1 160,40 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		225 805,92 €		1 160,40 €

(1) y compris les restes à réaliser

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE

Et publication ou notification le 08 NOV. 2016

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE